

Plan Local d'Urbanisme Plan de zonage

Parties urbanisées
- 1/2 000

Vu pour être annexé à la délibération du ...
présentant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Préscription de la révision du PLU le 14 avril 2023
PLU approuvé le 18 mars 2014

Dossier du PLU initié par
PERSPECTIVES
30 bis rue Deauxes, 10000 Troyes
02 25 40 05 90
perspectives@perspectives-urban.com

Définition des zones

- UA Zone urbaine mixte
- 1AU Zone d'urbanisation future
- UE Zone urbaine destinée aux équipements publics
- UEc Secteur destiné aux activités du campus du lycée agricole
- UY Zone urbaine destinée aux activités économiques
- N Zone naturelle
- NHY Zone dédiée aux aires d'autoroute
- Nh Secteurs habités de la zone naturelle
- A Zone agricole

LEGENDE

	Limites de commune		Limites de zone
	Espace Boisé Classé		Secteur à protéger au titre de l'article L.151-19 CU
	Espace Boisé Classé à créer		Parcs et espaces publics
	Emplacement réservé		Jardins et vergers
	Construction démolie		Arbres remarquables
	Construction manquante au Plan Cadastriel Informatisé (à titre indicatif)		Bâtiments et éléments architecturaux
	Limite de la zone humide dite 'loi sur l'eau' (à titre indicatif)		Bâtiments et éléments architecturaux également identifiés par l'OAP - Corps de ferme
	Limite de la zone à dominante humide par diagnostic (à titre indicatif)		

EMPLACEMENT RESERVE		
Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1 Extension du cimetière et réalisation de voiries et de stationnement	9 849 m ²	Commune
2 Création d'une voie de traverse reliant le lycée agricole au centre bourg	3 290 m ²	Commune
3 Création d'une liaison douce	425 m ²	Commune
4	1 121 m ²	
5 Création d'une liaison douce reliant la rue des Paques Fleuries à la rue du Gros Buisson	897 m ²	Commune
6	892 m ²	
7 Création d'une liaison douce reliant la rue des Cotins, la rue de la Boissière et la rue de la Reine Blanche	185 m ²	Commune
8	220 m ²	
9 Réalisation d'équipements publics	4 661 m ²	Commune
10 Réalisation d'une voie douce entre Rosières et le campus agricole	7 150 m ²	Conseil Départemental
11	1 556 m ²	

